

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec 

**RAPPORT ANNUEL 2019-2020
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE MONTAGNAC**

**DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Karine Labarre
Titre :	Présidente du CÉ
Date :	3 août 2020

1. Mot de la présidente ou du président

Bonjour,

L'année scolaire 2019-2020 s'est amorcée en grande pompe à Montagnac sous le thème de la magie. À ce moment, nous étions loin de nous douter du mauvais tour qui nous attendait. La pandémie mondiale de COVID-19 nous a toutes et tous pris par surprise et a bouleversé profondément le parcours scolaire de nos enfants.

Malgré une année scolaire écourtée, la vision, l'ouverture, le dynamisme et la rigueur qui caractérisent l'équipe de direction et l'équipe école, auront permis à nos enfants, malgré tout, de vivre une autre année riche en expériences et apprentissages de toutes sortes.

Fait notoire, l'école Montagnac a eu l'un des plus hauts taux de retour à l'école à la suite du déconfinement avec une présence de plus de 90 % des élèves en ses murs. Unis par des objectifs communs et forts de leur sentiment d'appartenance, c'est main dans la main que les élèves, les parents et les membres de l'équipe école travaillent ensemble dans un esprit d'ouverture et de collégialité.

Cette année, des comités composés de parents, d'enseignants et d'éducateurs ont vu le jour afin, entre autres, de revoir la politique alimentaire notamment à l'égard des collations. Un comité de communications visant à élaborer des stratégies d'attraction pour les futurs élèves a également vu le jour. L'école vise l'excellence et l'innovation et s'assure de traduire les meilleures pratiques dans ses politiques et son enseignement.

Bien que l'année fût écourtée, les préparatifs entourant le projet de pédagogie extérieure se sont poursuivis et cette expérience novatrice pourra se vivre à Montagnac très prochainement. Avec comme ambassadeur nul autre que M. Pierre Lavoie, ce projet présenté par l'équipe de direction et l'équipe école vise à permettre aux élèves des différents niveaux de bénéficier d'une pédagogie extérieure hors du commun proposant différentes zones éducatives et sportives.

Rien ni personne ne semble pouvoir arrêter cette équipe qui vise toujours plus haut pour ses élèves. C'est également dans cet optique que le conseil d'établissement (CÉ) a accueilli favorablement l'ouverture de classes de préscolaire 4 ans pour l'année 2020-2021.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du CÉ pour cette belle année de collaboration qui a permis, malgré vents et marées, de propulser à l'avant de nouveaux projets novateurs pour le bénéfice de nos enfants.

Soyons fiers de notre école Montagn'active!

Karine Labarre
Présidente du CÉ 2019-2020
École Montagnac

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Bastien, Hélène	Représentante du personnel de soutien
Couture, Maxime	Représentant des parents Vice-président
Dorval, Guy-Antoine	Représentant des parents
Faille, Guylaine	Représentante du service de garde
Jobin, Isabelle	Représentante du personnel enseignant
Labarre, Karine	Représentante des parents Présidente
Leduc, Geneviève	Représentante des parents Représentante au comité de parents
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Letarte, François	Représentant des parents
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant
Pigeon, Luc	Représentant des parents Substitut au comité de parents
Poulin, Anne-Manon	Représentante du personnel enseignant

3. Dates des rencontres

Au cours de l'année 2019-2020, l'École Montagnac a tenu cinq rencontres ordinaires du Conseil d'établissement (CÉ) et une rencontre extraordinaire le 13 février 2020.

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Aucune	9 octobre 2019	Aucune	10 décembre 2019	Aucune
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
11 février 2020 13 février 2020	Aucune	Aucune	26 mai 2020	16 juin 2020

4. Projet éducatif et plan de réussite

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement en juin 2019. L'année 2019-2020 a servi à déterminer les moyens pour la réussite de chacune des orientations et des objectifs du projet éducatif.

Orientation 1 : Renforcer les compétences des élèves en mathématique et en français.

Orientation 2 : Favoriser la concertation et le déploiement des ressources afin de développer le plein potentiel de chaque élève.

Orientation 3 : Faire de l'activité physique 60 minutes par jour.

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

Les règles de régie interne 2019-2020 du conseil d'établissement ont été approuvées lors de la rencontre du 9 octobre 2019. Ces règles encadrent les principes entourant l'organisation et le déroulement des rencontres du CÉ. Elles stipulent également, les pouvoirs conférés au CÉ.

Les règles sont conformes aux pouvoirs conférés dans la *Loi sur l'instruction publique*.

Les règles de régie interne du service de garde des Bâtiments du Lac et de la Montagne pour l'année 2020-2021 ont été approuvées par le Conseil d'établissement à la rencontre du 26 mai 2020. Bien que la majorité des règles aient été reconduites, quelques modifications ont été apportées concernant la gestion des absences et les horaires de fréquentation variable. Le tarif a également ajusté selon les nouvelles normes gouvernementales pour la fréquentation quotidienne et la fréquentation lors des journées pédagogiques.

Concernant les règles de vie scolaire, elles sont approuvées aux deux ans et l'ont été le 18 juin 2018. Elles seront donc révisées au cours de l'année 2020-2021.

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Le CÉ a approuvé les frais relatifs aux sorties éducatives pour l'année scolaire 2019-2020 lors de la rencontre du 9 octobre 2019. L'équipe-école a été soucieuse de présenter une planification complète en début d'année afin d'éviter les frais additionnels en cours d'année.

Les frais de facturation du matériel scolaire pour l'année 2020-2021 ont été approuvés au CÉ du 16 juin 2020. Cette facturation est conforme aux règles exigées par le Ministère et les commissions scolaires au Québec. Une planification rigoureuse du matériel scolaire est effectuée par le personnel enseignant afin de minimiser les coûts pour les parents. Le travail de l'équipe-école a permis de maintenir ou de diminuer les frais de matériel chargés aux parents.

7. Avis et consultations – Commission scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Le Centre de service scolaire consulte les conseils d'établissements pour obtenir leur avis sur des politique qu'il émet. Au cours des dernières années, le CÉ a notamment été consulté sur la politique d'intimidation et celle concernant l'utilisation des médias sociaux. En 2017-2018, la Commission scolaire a organisé une vaste consultation auprès de tous les parents, des enseignants et des directions afin d'établir les bases pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

En ce qui concerne l'exercice 2019-2020, la commission scolaire a organisé une seule consultation qui visait les membres parents des CÉ.

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
11 février 2020	Politique relative à la sécurité de l'information	Les membres du CÉ sont d'avis qu'une politique sur la sécurité de l'information est pertinente et nécessaire. Des commentaires ont été formulés afin de préciser les objectifs et le champ d'application. Le CÉ est d'avis que cette politique doit être davantage définie notamment au niveau des rôles et des responsabilités des différents partenaires.

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
Mensuel	Informations générales sur les règles scolaires, les services éducatifs, le service de garde et les activités parascolaires.	Info-parents envoyés par courriel à l'ensemble des parents.
Ad hoc	Information notamment sur les activités scolaires, des précisions aux règles scolaires, communication de l'infirmière et les activités parascolaires.	Courriel aux parents
9 octobre 2019 10 décembre 2019 11 février 2020 26 mai 2020 16 juin 2020	Suivis des rencontres du conseil d'établissement	La liste des membres du CÉ, les dates des réunions ordinaires ainsi que les procès-verbaux sont rendus publics sur le site internet de l'École.

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
9 octobre 2019	Sorties éducatives et des journées compensatoires	Approbations des frais relatifs aux sorties éducatives, des campagnes de financement pour les 5 ^e et 6 ^e années ainsi que des journées compensatoires pour l'année scolaire 2019-2020 pour les deux bâtiments.
10 décembre 2019	Pédagogie extérieure	Approbation du projet de classe de pédagogie extérieure au Bâtiment du Lac et des coûts associés. Le CÉ est soucieux que ce projet voit également le jour au Bâtiment de la Montagne dans une 2 ^e phase. La direction confirme que c'est la vision.
10 décembre 2019 26 mai 2020	Grille-matière 2020-2021	Approbation de la grille-matière de tous les niveaux laquelle demeure la même que pour l'année en cours. Une modification est approuvée le 16 juin 2020 concernant le niveau préscolaire 4 ans lequel aura la même grille-matière en ce qui concerne les cours d'éducation physique et de musique que le préscolaire 5 ans.

11 février 2020	Critère de sélection de l'équipe de direction d'établissement	Le CÉ a adopté les critères de sélection sans modification. Ces critères sont revus chaque année.
13 février 2020	Classes préscolaires 4 ans	Le CÉ a approuvé lors d'une séance extraordinaire l'offre de classe de préscolaires 4 ans dans les deux bâtiments. Une possibilité de 3 groupes est offerte soit deux groupes au bâtiment du lac et d'un groupe à celui de la montagne.
26 mai 2020	Horaire de fin d'année	Le CÉ a approuvé un déplacement d'horaire pour l'activité de fin d'année.
26 mai 2020	Projet éducatif 2020-2021	Le CÉ a approuvé le projet éducatif et ses objectifs pour la prochaine année.

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires	Précisions
8 octobre 2019	Activités parascolaires et avec partenaires externes	Le CÉ a été informé de l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles sur l'heure du midi et après l'école. Comme pour les deux dernières années, cette offre comprend un partenariat avec des partenaires externes. Les activités sur l'heure du midi sont offertes dans les deux bâtiments. À la suite de demandes des parents, une offre de football s'est ajoutée en collaboration avec l'École Harfang des Neiges. Deux élèves se sont prévalus de cette offre.
11 février 2020	Parascolaire en langues	À la suite d'un sondage effectué auprès des parents, le CÉ a approuvé l'offre d'une activité parascolaire supplémentaire en langues soit en anglais et en espagnol.
26 mai 2020	Activités lors des journées pédagogiques	Le CÉ a approuvé le calendrier des activités des journées pédagogiques de janvier à juin 2020.
26 mai 2020	Approbation des activités parascolaires 2020-2021	L'offre d'activités parascolaires sur l'heure du midi et en fin de journée sera sensiblement la même en 2019-2020. L'ajout d'une offre supplémentaire en langues est toujours souhaité afin de répondre à la demande.

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
8 octobre 2019	Prévisions budgétaires	Le CÉ a approuvé un budget équilibré. Ce budget comprend un ajout de services spécialisés dont la présence d'une ergothérapeute.
8 octobre 2019	Campagne de financement	Pour l'année 2019-2020, le CÉ a adopté deux campagnes de financement notamment pour permettre le financement de projets tels que l'activité de début d'année et de Noël. La première campagne est celle des vêtements à l'effigie de Montagnac et l'autre est la vente de sacs de collations réutilisables « minishack ».
11 février 2020	État de situation- budget école	Un état de situation du budget est présenté par la direction au CÉ. Un surplus budgétaire est prévu. Celui-ci sera amorti afin de permettre le changement du mobilier dans les classes de 1re année au bâtiment du Lac.
16 juin 2020	Matériel scolaire 2020-2021	Le CÉ a approuvé les frais relatifs aux fournitures scolaires lesquelles respectent les normes ministérielles.

12.Projets spéciaux

Malgré l'année scolaire écourtée par la pandémie, plusieurs projets ont été présentés aux membres du Conseil d'établissement en 2019-2020. Dans les plus marquants, notons le projet de pédagogie extérieure présenté par l'équipe de direction. Une classe extérieure comprenant différentes zones permettant une approche pédagogique hors du commun adaptée aux élèves de tous les niveaux. Inspirée des meilleures pratiques, la classe de pédagogie extérieure à l'École Montagnac comportera des zones scolaires, artistiques et motrices et sera à l'image d'une école Montagn'active. Cette classe devrait être inaugurée au cours de l'année 2020-2021.

L'école s'est également engagée à réviser la politique alimentaire concernant notamment le choix des aliments lors des collations. Au cours des dernières années, plusieurs questionnements ont été adressés à l'école concernant les restrictions alimentaires et les pratiques actuelles ailleurs au Québec, au Canada et dans le monde. Un comité composé de parents, d'enseignants, d'éducateurs et de professionnels spécialisés a travaillé main dans la main en vue d'examiner l'état actuel des connaissances. Pour ce faire, un travail de collaboration avec Allergie Québec s'est amorcé. En raison de la pandémie et de la fermeture des établissements d'enseignement, le travail de révision se poursuivra au cours de l'année 2020-2021. Des conférences s'adressant aux enseignants et aux parents seront éventuellement prévues afin d'expliquer les modifications et diminuer les craintes occasionnées par d'éventuels changements.

Quant à lui, le service de garde a aussi innové par son projet de mini-éducateurs visant à permettre à des élèves du 3^e cycle de s'impliquer auprès des plus jeunes notamment à l'heure du dîner. Bénéficiant du mentorat et de l'œil averti des éducatrices, ce projet vise notamment à responsabiliser les plus âgés tout en leur permettant de développer leur aptitude de leader et leur altruisme.

Finalement, l'École Montagnac accueillera en 2020-2021 ses premiers élèves du préscolaire 4 ans par l'ajout de trois nouvelles classes qui leur seront dédiées. Ce projet a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme au CÉ. Il permet une offre de services complémentaires à celle existante à Lac-Beauport pour les parents qui le souhaitent. Le bénéfice de ces classes a déjà été démontré notamment auprès des enfants présentant ou à risque de présenter des difficultés d'apprentissage.

13. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Une année qui passera à l'histoire s'est conclue sur une note des plus positives dans les circonstances. C'est face à l'adversité que nous sommes souvent à même de mesurer le potentiel humain. Le leadership dont a fait preuve l'équipe de direction et l'équipe-école de Montagnac en vue du retour des élèves en mai dernier nous en dit long sur la qualité de l'école de nos enfants. Les mesures sanitaires ont été mises en place selon les normes, et ce, sans aucun impact sur la qualité de l'enseignement.

Une école centrée sur les besoins des élèves et sur leur bonheur, voilà ce qu'est Montagnac. Pour y arriver, tout est mis en œuvre. Les projets éducatifs qu'ils soient intellectuels, culturels ou sportifs permettent à nos enfants de gravir les plus hauts sommets. L'équipe de direction et l'équipe-école ne se contentent jamais du statu quo. Le dépassement de soi fait partie intégrante des valeurs propres à notre école.

C'est avec fierté et avec le nom de Montagnac tatoué sur le cœur que je quitte mes fonctions après plus de huit ans au conseil d'établissement. J'ai vu une école grandir et évoluer au fil des ans et je peux affirmer hors de tout doute que vos enfants auront tout ce qu'il faut après leur passage dans cet établissement pour devenir les adultes de demain.

Merci à cette merveilleuse équipe qui, au quotidien, fait la différence dans la vie de nos enfants et merci à vous, chers parents, d'être présents et de collaborer avec l'équipe-école.

Karine Labarre
Présidente du CÉ 2019-2020
École Montagnac.